

# Séance du Conseil Municipal en date du 27 septembre 2024

## Nombre de conseillers

- En exercice	14
- Présents	11
- Votants	12
- Absent(s) excusé(s)	2
- Absent(s)	1
- Exclus	
- Pouvoir	1
DATE CONVOCATION	20/09/2024

De la commune de : **ESTIVAREILLES**  
Séance du : **27 septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept septembre à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	A	A
BARD Solange	X			CARRIER Charlotte		X		FRERY Eglantine	X		
BARTHELEMY Pierre	X			CLAVERO Daniel	X			GHILAS Sofiane	X		
BEYSSAC Jean-Marc	X			COURTINEL Kévin		X		KURNIK Henriette	X		
BLANC Claudius	X			DUBILLOT Mattéo	X			MEREO Bruno	X		
CARRIER Alexis	X			FAYET Bélanda			X				

\* **Secrétaire séance** : Eglantine FRERY \* **Secrétaire auxiliaire** : Liliane GRANJON

\* **Pouvoir(s)** : COURTINEL Kévin à FRERY Eglantine

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la dernière séance
- Créances éteintes et admises en non-valeur
- Instauration d'une délégation de fonction à un conseiller municipal
- Décision modificative n°1-2024 amortissements du SIEL
- Convention avec le centre médico -scolaire d'Andrézieux Bouthéon
- Renseignements divers
- Questions diverses

Le procès-verbal du dernier conseil a été approuvé à l'unanimité.

### DEL N°01- 27/09/24 CREANCES ETEINTES ET ADMISES EN NON-VALEUR

M. Le Maire présente à l'assemblée les créances facturées par la commune qui n'ont pas été recouvrées par les usagers. Le Trésor Public nous oblige à créer une dépense pour couvrir ces recettes qui ne sont pas rentrées. Cela concerne le budget périscolaire pour 2 montants de 197,20€ et 101,72€ et le budget commune pour un montant de 34,08€. Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à émettre la dépense totale de 303,00€

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise M. le Maire à émettre la dépense totale de 303,00€.**

### DEL N°02- 27/09/24 INSTAURATION D'UNE DELEGATION DE FONCTION A UN CONSEILLER MUNICIPAL

M. Le Maire présente à l'assemblée afin de rémunérer le travail de M. DUBILLOT, conseiller municipal, s'occupant de la location de la salle des fêtes, il est proposé de lui allouer une délégation de fonction de conseiller municipal.

Il est proposé de lui octroyer 5.3% de l'indice brut terminal par mois.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à 11 voix pour et 1 abstention et de lui octroyer l'indemnité de 5.3% de l'indice brut terminal par mois.**

## **DEL N°03 - 27/09/24 DECISION MODIFICATIVE N°1-2024 AMORTISSEMENTS DU SIEL**

M. Le Maire présente à l'assemblée la subvention de 7263€ concernant l'extension du réseau électrique à Viviers pour le GAEC de Vincent Moulard que nous avons reçu. Compte tenu que tous les travaux du SIEL doivent s'amortir, les subventions s'amortissent également.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative pour rattraper les années 2022, 2023 et 2024.**

## **DEL N°04 – CONVENTION AVEC LE CENTRE MEDICO-SCOLAIRE D'ANDREZIEUX BOUTHÉON**

M. Le Maire présente à l'assemblée la convention avec le Centre Médico-Scolaire d'Andrézieux-Bouthéon pour l'accueil des enfants de l'école ayant un suivi médical. Il est proposé que les communes participent au cout de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire en fonction de l'effectif total des enfants qui s'y rendront.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de signer la convention avec le Centre Médico-Social d'Andrézieux-Bouthéon.**

## **RENSEIGNEMENTS DIVERS**

- **Offre d'achat camping :**

M. le Maire présente l'offre à 126 500€ net vendeur qui a été faite par M. PERRIER. On fait acte d'une contreproposition à 130 000€ net vendeur.

- **DECI :**

Loire Forez voudrait prendre en charge l'entretien des bornes incendies, actuellement c'est la SAUR qui s'en occupe. Il a été décidé de ne pas donner la compétence à Loire Forez.

- **Récompenses aux bénévoles :**

Ce dossier est en cours de réflexion.

- **Participation BAFD de Mme Amandine FOLEAS :**

La facture s'élève à 161€, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à sa demande.

- **Demande de gratuité salle ERA Mme Tiffany BAYET (Octobre rose)**

Il est décidé de leur attribuer la gratuité de la salle.

- **Bulletin municipal :**

Une réunion est prévue le lundi 14 octobre à 14h00.

- **Nouvelle association sur la commune :**

StellyseCosplay – Présidente LEFORT Marylou et Secrétaire LOMAGRO Alexia

Une commission voirie est prévue avec Loire Forez le vendredi 4 octobre à 10h00.

Réunion de secteur le lundi 7 octobre à Montarcher.

Mme Sylvie BONNET, députée, doit venir le vendredi 25 octobre à 11h00.

Projet éolien de Gumières, ils demandent à passer vers le dépôt de Monsieur Christophe BORY en direction de l'Ecloze.

Vendredi 18 octobre Congrès des maires à Andrézieux-Bouthéon.

Commission voirie prévue le samedi 12 octobre 2024.

## QUESTIONS DIVERSES

Madame BARD Solange demande de débroussailler vers le lavoir rue de la Vernille.

Madame KURNIK Henriette signale que l'ancien abri bus était bien aux normes tandis que le nouvel abri bus ne lui paraît pas aux normes.

Monsieur MEREIO Bruno lui indique que la dalle a été faite suivant les normes imposées par la Région ainsi que le contrôle de celles-ci.

Madame KURNIK Henriette a vu avec un employé municipal au cimetière et a échangé sur l'évier qui a été récupéré au camping (celui-ci est trop grand), l'employé va voir ce qu'il peut faire. Elle précise également que les bidons d'eau ne sont pas toujours rangés vers le robinet et sont laissés sur des concessions.

Madame KURNIK Henriette indique que la serrure du portail du cimetière a été réparée.

Madame KURNIK Henriette demande si les trous ont été rebouchés sur le bas de Ninerols. Madame FRERY Eglantine explique que Monsieur BEYSSAC Lionel s'en est chargé.

Madame KURNIK Henriette signale que les camions se garent le long de la départementale et cela engendre des déformations du bas-côté.

Madame KURNIK Henriette signale que le fleurissement de la commune est mal soigné. Parterre de fleurs taillées vers le jeu de boules et il reste encore des panneaux de la vogue de 2023.

Madame KURNIK Henriette demande si on fait une déclaration pour les vitraux qui sont cassés côté ouest.

Madame KURNIK Henriette s'interroge sur l'état de la place du Monument et avait proposé de faire l'acquisition d'un arbre de la liberté. Vu l'état de la place, Madame FRERY Eglantine n'a pas vu l'intérêt de faire cet achat pour la commémoration du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Les travaux de la place du Monuments ne sont malheureusement pas à l'ordre du jour car il y a tous les réseaux à refaire et nous n'avons pas le budget pour un tel projet.

Monsieur CARRIER Alexis précise que des personnes sont venues nettoyer les massifs vers le musée et la mairie. Le Conseil se doit être exemplaire et peut être faire des journées pour nettoyer la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h35

Le Maire,  
**Pierre BARTHELEMY**



La secrétaire de séance,  
**Eglantine FRERY**

